

Gens d'ici...



18.05.2025 © M.Julmy

Le Théâtre de la Carriole

Après avoir pris contact avec la Commune de Cressier en début d'année, le couple de jeunes comédiens Camille Piller et Daniel Jeanloz a inscrit notre village sur leur liste de représentations.

A la force des mollets et aidé par l'énergie de leur vélo électrique, les deux artistes suisse romands ont installé leur Théâtre de la Carriole sur la place de l'Eglise le 14 mai, histoire de discuter avec les Cressiacois.

Deux jours plus tard leur théâtre a pris le chemin de la Halle polyvalente pour s'établir près de la place de jeux où ils ont prévu de se produire devant le public.

Le concept du Théâtre de la Carriole a été créé par les deux artistes et se veut itinérant et écologique. Camille est comédienne, chanteuse, metteuse en scène, animatrice d'ateliers de théâtre. Elle est à l'origine de la Compagnie Cécile D. dont elle est la codirectrice. Daniel, comédien, acteur, metteur en scène et pédagogue est co-initiateur du Théâtre de la Carriole en 2022.

La Carriole est leur maison, dotée d'une cuisine équipée, d'espace de rangement et d'un lit double. Il ne manque que l'eau courante pour la douche...

Le véhicule est écologique grâce aux panneaux solaires et se déplace sans générer un seul gramme de CO2. Une grande batterie rechargée grâce au soleil leur permet de cuisiner sur une plaque électrique.

Le véhicule est conçu de façon à pouvoir se transformer pour devenir une scène de théâtre. La première représentation de « Faut-il raser Carthage » a eu lieu samedi 17 mai à 19h00 et s'est répétée dimanche à 17h00, sous un beau soleil, devant un public attentif et réactif...

L'histoire est basée sur celle, tragique et grandiose, de Carthage de sa création à sa destruction il y a plus de deux mille ans. Les deux acteurs sont très expressifs et savent mettre le public à contribution.

Le spectacle tragi-comique a déclenché de nombreux rires chez les enfants présents lors de mon passage dimanche où j'ai compté une septantaine de personnes. Les représentations étaient offertes par la Commune de Cressier.

Une buvette avec petite restauration organisée par la Bibliothèque de Cressier a permis aux spectateurs de passer un moment convivial dans le cadre de la manifestation. **MJ**



P.S. 2202 2025-21

19.05 – 26.05.2025